



Extrait du Analyses sur la société française

<http://www.france-analyse.com/Arguments-pour-la-mise-en-place-du>

Creative Common By SA

Arguments pour la mise en place du libre

- Politique - Vie politique -



Date de mise en ligne : jeudi 26 avril 2012

Analyses sur la société française

Pour convaincre les décideurs il faut savoir que les élus redoutent tout changement de logiciel. Tout dépendra de l'expert au PS, ou de la compétence de l' élu au PC. La droite ne négocie que peu avec la population. Il est possible de s'exprimer lors d'ateliers participatifs internes ou publics en apportant des arguments convaincants et compréhensibles. L'atout maître des logiciels libres c'est la raréfaction du pétrole.

Certaines des structures publiques, notamment la cartographie et des archives, louent des logiciels pourtant très simples. Windows est aussi en location car on est obligé de le changer à terme. Des logiciels libres français ou mondiaux peuvent les remplacer, avec évidemment toute possibilité d'amélioration. Le logiciel libre c'est la pérennité car c'est partagé.

Une structure de Rennes, www.greencodelab.fr, a écrit deux livres sur l'éco-conception des machines et des logiciels. Il est important de savoir que Windows est l'environnement responsable du rachat d'ordinateurs neufs remplaçant des ordinateurs fonctionnels. La facture environnementale de Windows devient conséquente. Linux est un environnement capable de fonctionner avec n'importe quelle machine largement diffusée. Beaucoup d'outils libres sont capables de consommer peu.

La principale cause des inconvénients de Linux est due au fait qu'il ne soit pas suffisamment diffusé. Alors utilisons les logiciels libres Linux afin d'économiser, au lieu de payer des agences pour la plupart américaines. Par exemple il est possible maintenant de lire des documents de Libre et Open Office sur Microsoft Office maintenant que ces logiciels libres sont beaucoup téléchargés.

Le partage d'un logiciel libre permet de favoriser la créativité en modifiant le logiciel. La pratique créative manque cruellement dans notre pays.

La présentation des logiciels libres ne change que si elle est inadaptée. Les logiciels payants connus voient leur présentation changer pour mettre en place des formations payantes.

Les services ne permettent plus d'économiser car ils sont soumis aux mêmes règles de croissance que les industries. Cela est dangereux. Ainsi des SSII vendent qu'on peu élaborer l'essentiel d'un logiciel en au maximum 15 jours, alors qu'il est possible de créer l'essentiel d'un logiciel de [gestion avec des outils libres en 2 jours](#).

Certaines associations rennaises proposent des formations sur des logiciels payants. Comment peut-on proposer d'acheter des logiciels, ou pire, de les pirater, alors que les logiciels libres et gratuits permettent de faire aussi bien ?

Il est possible de se passer de la SACEM en s'abonnant modiquement voire gratuitement à des sites web de musiques libres ou à propriété collective. Ces sites web ont des publications d'auteurs censurés. Mieux il est possible de créer une SACEM rétribuant correctement les auteurs.

Vous avez aux éditions [Framabook](#) un livre libre intitulé « Un monde sans Copyright », où vous trouverez toute information politique sur une mise en place de la propriété collective des oeuvres. Ce livre est évidemment du côté des auteurs et du public.

Arguments pour la mise en place du libre

Il est possible d'investir dans un logiciel libre quand on s'aperçoit qu'il lui manque peu. On peut participer au logiciel libre pour permettre de remplacer un futur achat de logiciel payant.

Il est alors intéressant de communiquer sur la mise en place de fondations de logiciels libres, permettant la réutilisation de machines ou outils non libérés, afin de continuer à utiliser ces machines ou outils.